



Onzième Conférence Internationale de Métrologie Légale
Trente-cinquième Réunion du CIML
Réunion du Conseil de Développement
Table Ronde sur la "Reconnaissance mutuelle"
Réunion des Représentants des RLMO

La Onzième Conférence Internationale de Métrologie Légale, la Trente-cinquième Réunion du Comité International de Métrologie Légale, la Réunion du Conseil de Développement et la Table Ronde sur la "Reconnaissance Mutuelle" se sont tenues au Centre de Conférence Queen Elizabeth II, à Westminster, Londres, du 9 au 13 octobre 2000, sur l'invitation du Laboratoire National des Poids et Mesures (NWML) du Royaume-Uni.

Ces événements ont été co-organisés par le NWML, le BIML et la société londonienne Concorde Services, et les réunions de la semaine se sont conclues par une visite technique du NWML et des installations du NPL à Teddington.

Le Compte Rendu officiel de toutes ces réunions, ainsi que les Décisions et Résolutions, sont en cours de rédaction par le BIML. En attendant, un résumé des débats est donné en anglais et en français sur ces pages du Bulletin. ■

Programme pour la semaine de réunions

Lundi 9 octobre	08:00 – 09:00	Inscription, CIML
	09:00 – 12:30	Réunion du CIML
	13:30 – 14:30	Inscription, Conférence
	14:30 – 17:30	Conférence, ouverture et session plénière
Mardi 10 octobre	09:30 – 11:30	Conférence, session plénière
	11:30 – 12:30	Réunion du CIML
	14:30 – 17:30	Conférence, session plénière
	18:30 – 21:00	Concert et Réception OIML
Mercredi 11 octobre	09:30 – 12:30	Réunion du Conseil de Développement
	14:30 – 16:30	Table Ronde: <i>Reconnaissance Mutuelle</i>
	16:30 – 18:00	Réunion du CIML
Jeudi 12 octobre	08:00 – 09:30	Commission des Finances
	09:30 – 11:00	Commission Technique
	11:00 – 12:00	Réunion du CIML
	14:30 – 17:30	Conférence, session plénière
	18:00 – 19:30	Réception du Gouvernement du Royaume-Uni
Vendredi 13 octobre	09:00 – 10:30	Conférence, session plénière, approbation des décisions et résolutions, clôture
	11:00 – 12:00	Réunion du CIML
	12:00 – 18:00	Visite technique

Onzième Conférence: Ordre du jour



1 ORGANISATION DE LA RÉUNION

- 1.1 Ouverture
- 1.2 Appel des Délégués - Constatation des pouvoirs - Quorum
- 1.3 Modalités de vote lors des sessions de la Conférence
- 1.4 Élection du Président et des Vice-Présidents de la Conférence
- 1.5 Adoption de l'ordre du jour
- 1.6 Constitution des commissions du travail
- 1.7 Établissement de l'emploi du temps
- 1.8 Adoption du compte rendu de la Dixième Conférence
- 1.9 Rapport d'activité, par le Président du Comité International de Métrologie Légale
- 1.10 Informations diverses

2 ÉTATS MEMBRES ET MEMBRES CORRESPONDANTS

- 2.1 Nouveaux Membres - Perspectives de nouvelles adhésions
- 2.2 Situation de certains Membres

3 POLITIQUE À LONG TERME

- 3.1 Rapport sur les actions menées depuis la Dixième Conférence
- 3.2 Directives pour la période 2001–2004

4 LIAISONS AVEC DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

- 4.1 Rapport sur ces liaisons
- 4.2 Interventions de Représentants d'Institutions
- 4.3 Discussions et conclusions

5 TRAVAUX DES COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS OIML

- 5.1 Travaux entrepris - État d'avancement
- 5.2 Mise en application des Recommandations par les Membres de l'OIML
- 5.3 Sanction formelle des Recommandations déjà approuvées par le Comité en 1997, 1998 et 1999
- 5.4 Projets de Recommandations directement soumis à la sanction de la Conférence

6 SYSTÈME DE CERTIFICATS OIML POUR LES INSTRUMENTS DE MESURE

- 6.1 Rapport sur la situation du *Système*
- 6.2 Rapport sur l'établissement d'un accord de reconnaissance des essais de modèle OIML
- 6.3 Directives pour les développements futurs

7 PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Rapport d'activité pour la période 1997–2000
- 7.2 Directives pour l'activité future

8 QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

- 8.1 Examen de la gestion budgétaire de 1996 à 1999 et des estimations pour 2000
- 8.2 Personnel du Bureau et système de retraite
- 8.3 Crédits pour la période financière 2001–2004 et cotisations des États Membres pour cette même période

9 AUTRES QUESTIONS

10 CLÔTURE

- 10.1 Adoption des décisions et résolutions de la Conférence
- 10.2 Date et lieu de la prochaine Conférence

11^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'OIML

Discours d'ouverture - Dr. Kim Howells (Membre du Parlement)

MINISTRE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES D'ENTREPRISES

Dr. Faber, Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir à Londres - au Centre de Conférence Elizabeth II - et à la Onzième Conférence Internationale de Métrologie Légale.

Depuis que j'ai pris mes responsabilités ministérielles actuelles, je suis devenu de plus en plus conscient de l'importance de la mesure dans pratiquement tous les aspects de nos vies. Les Jeux Olympiques, qui se sont achevés la semaine dernière à Sydney, ont souligné à quel point quelques millièmes de seconde ou une fraction de centimètre sont importants et précieux. Les mesures auxquelles l'OIML, et par conséquent cette Conférence, ont à voir, ont une signification autrement plus grande, parce qu'elles affectent toutes nos vies dans de si nombreux domaines. La loyauté commerciale, la santé et la sécurité des personnes, et la protection de l'environnement dépendent tous de notre capacité à mesurer avec précision et de notre confiance dans les résultats obtenus.

Dans ce pays, comme dans tant d'autres, le gouvernement a pris depuis longtemps les mesures nécessaires pour garantir l'intégrité de la mesure. En 1215, la Grande Charte de King John comportait l'instruction d'avoir des étalons correspondants pour mesurer le grain, la bière et le tissu dans tout le pays et à partir du treizième siècle de fréquentes Lois du Parlement ont amélioré et développé la réglementation de la mesure. Au vingt-et-unième siècle ce développement continue encore, reflétant les nouvelles technologies et une prise de conscience croissante de ce que les systèmes de contribution à la qualité et l'accréditation peuvent apporter à la fiabilité des produits et à l'exactitude des mesures. Aujourd'hui ce n'est pas seulement la mesure de la nourriture et de la boisson qui intéresse les consommateurs et les gouvernements. Des événements récents en Europe ont attiré l'attention sur la mesure du carburant pour les véhicules, et l'augmentation des prix a éveillé l'intérêt des consommateurs et a incité à la fraude. En dehors du domaine du commerce, le diagnostic et le traitement médical, par exemple, dépendent de l'évaluation fiable des symptômes et du dosage précis tant des médicaments que des radiations.

Aujourd'hui dans de nombreux pays, la législation est largement basée sur les Recommandations préparées par l'OIML. Au Royaume-Uni, nous avons aligné nos exigences pour les instruments de mesure du commerce sur les spécifications de l'OIML. De la sorte la collaboration au niveau international ne facilite pas seulement de meilleurs échanges, mais permet également la suppression des barrières au commerce qui se sont installées à mesure que les nations ont adopté de nouvelles lois.

Ici en Europe, la Commission Européenne vient de publier des propositions pour une Directive pour les instruments de mesure, qui permettra d'établir des exigences réglementaires communes pour un large éventail d'instruments de mesure à travers toute l'Union Européenne. L'un des aspects inhabituels de cette Directive est l'inclusion de références à des Recommandations OIML dans les exigences de performance des instruments de mesure. Le Royaume-Uni va travailler avec ses partenaires en Europe, et avec l'OIML, de façon à ce que notre législation soit en accord avec celle du reste du monde. L'OIML a une tâche importante à ce niveau, à savoir de permettre que les spécifications nécessaires soient disponibles et régulièrement mises à jour, afin de former la base de ce nouveau régime européen.

Il est bien sûr essentiel que l'accès à ces marchés modernes et les avantages d'une bonne réglementation métrologique bénéficient aussi aux pays en développement. Je constate que les pays en développement sont bien représentés à cette Conférence et je suis heureux d'apprendre que votre Conseil de Développement se réunira ici mercredi matin. Par l'apport d'informations, de conseils, et de formations aux pays en développement, et en étant à l'écoute de leurs préoccupations particulières, vous pouvez leur faciliter l'accès aux marchés et contribuer à supprimer les barrières techniques qui établissent une discrimination envers ces pays qui sont encore au stade du développement industriel.

En accueillant cette Conférence, mon gouvernement a manifesté son soutien constant à la collaboration internationale dans le domaine de la métrologie. Les représentants du Royaume-Uni jouent un rôle actif dans l'OIML et dans le travail d'autres organismes internationaux concernés par la métrologie. Mes fonctionnaires du NWML participent au travail de l'OIML de diverses manières, et ont contribué à la création de WELMEC en tant que coopération régionale européenne en métrologie légale. Il n'y a maintenant pas moins de neuf groupes régionaux similaires, et la réunion de samedi matin leur donnera l'occasion de comparer leurs notes en vue de casser les barrières qui peuvent encore exister entre eux.

Bref, vous avez devant vous une semaine très chargée. Je vous souhaite une Conférence réussie et j'espère que les résolutions que vous prendrez lors de la session finale de vendredi matin seront le produit d'une discussion fructueuse et préparera la réussite du travail de l'OIML dans les années à venir. J'espère que le Dr. Bennett me transmettra le rapport de vos progrès et avoir le plaisir de vous rencontrer à nouveau lors de la réception de jeudi soir.

Passez une bonne semaine! ■

11^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'OIML

Rapport

CHRIS PULHAM

TRADUCTION: LAURENCE LICHTIG

1 Organisation de la Réunion

Suite à quelques remarques d'introduction faites par M. Faber, la Onzième Conférence Internationale de Métrologie Légale est officiellement ouverte par Dr. Kim Howells (Membre du Parlement), Ministre de la Consommation et des Affaires d'Entreprises du Royaume-Uni. Le discours de Dr. Howells est reproduit intégralement sur la page précédente.

Il est procédé à l'appel des Délégués et il est constaté que 48 (47 à certaines sessions de la Conférence) États Membres sont présents sur un total de 57, et que le quorum requis de deux-tiers est atteint. Sont également présents les observateurs de certains Membres Correspondants de l'OIML et d'Organisations Internationales et Régionales en liaison, le Président sortant du CIML Knut Birkeland et MM. Athané, Szilvássy, Dunmill et Pulham, membres du BIML.

M. Athané explique les procédures de vote de la Conférence pour la semaine à venir, afin de sanctionner formellement les Recommandations OIML et d'approuver les décisions financières. Le Président de la Conférence est élu: Dr. Robert Foster, Directeur des Services de l'Innovation au Ministère du Commerce et de l'Industrie du Royaume-Uni. Seton Bennett (Royaume-Uni) le remplacera en cas de besoin car Dr. Foster a un programme chargé cette semaine, et



Buckingham Palace

M. Beard (Afrique du Sud) et Dr. Pákay (Hongrie) sont élus Vice-Présidents de la Conférence.

La Conférence adopte l'ordre du jour proposé (voir plus haut) avec un léger changement: le Point 6.2, *Rapport sur l'établissement d'un accord de reconnaissance des essais de modèle OIML* sera traité lors de la Table Ronde sur la *Reconnaissance Mutuelle*, qui se tiendra mercredi onze.

Deux commissions de travail sont formées: l'une pour les questions financières et l'autre pour le travail technique. La Conférence approuve ensuite le compte rendu de la Dixième Conférence (Vancouver, 1996) sans commentaires ni modifications.

Gerard Faber présente ensuite son *Rapport d'activité* depuis la dernière Conférence, dont le but est de permettre à la Conférence de déterminer comment les décisions prises dans le passé ont été mises en oeuvre, et sur quelles actions présentes et futures l'OIML devra se concentrer afin de déterminer les idées directrices qui devront être suivies par l'OIML dans sa stratégie pour les années à venir.

M. Faber précise que l'OIML ne doit pas seulement fonctionner en "circuit fermé", mais plutôt extérioriser son travail et chercher à augmenter ses liens avec l'extérieur et par là-même son audience. Depuis la Dixième Conférence, le nombre des Membres de l'OIML (son "audience interne") a régulièrement augmenté, passant de 96 à un nombre actuel de 105 Membres, comprenant 57 États Membres et 48 Membres Correspondants. Cette progression est considérée comme globalement satisfaisante.

L'"audience externe" provenant de nombreuses organisations internationales et régionales dont les activités sont liées à celles de l'OIML a aussi son importance, poursuit M. Faber. Dans le contexte de la globalisation, il est essentiel que les diverses organisations internationales et régionales ayant des activités similaires coopèrent étroitement les unes avec les autres et se consultent entre elles pour éviter la duplication du travail et les divergences. De ce point de vue, M. Faber pense que ces quatre dernières années ont été extrêmement profitables à l'OIML.

Il affirme que la coopération entre l'OIML et certaines de ces organisations progresse de façon bi-latérale, en particulier entre l'ISO et la CEI avec lesquelles des projets communs sont en cours de développement; des efforts en vue d'une coopération accrue sont déployés avec la Convention du Mètre, après qu'il soit devenu clair qu'une fusion n'était pas possible à l'heure actuelle; ceci a conduit, par exemple, à l'organisation conjointe par le BIPM, l'OIML, IMEKO et la PTB d'un important Séminaire sur le Rôle Économique et Social de la Métrologie en 1998.

De même que nous assistons à une coopération au niveau mondial, explique M. Faber, nous avons aussi fait l'expérience (et cela est encore le cas) d'une coopération

accrue et extrêmement prometteuse au niveau régional. À l'heure actuelle, de nombreuses parties du globe sont couvertes par des organisations régionales de métrologie légale (RLMO) et la politique du CIML sur ce point est claire: encourager un développement approprié de la coopération régionale en observant les activités des RLMO et en les informant sur les activités correspondantes de l'OIML, en s'assurant que ces activités régionales n'entrent pas en conflit avec des activités internationales et ne répètent pas ces activités, en s'assurant que les besoins régionaux qui peuvent être satisfaits au niveau international puissent l'être rapidement et de façon appropriée; enfin, en permettant aux RLMO de se connaître entre elles et d'établir les contacts qu'elles jugent appropriés.

Une troisième catégorie d'organismes est extrêmement intéressée par notre travail et leur coopération avec l'OIML peut s'avérer essentielle, ajoute M. Faber: les constructeurs et les utilisateurs d'instruments de mesure, y compris les consommateurs, que nous pouvons considérer comme utilisateurs au sens large dans la mesure où, pour la plus grande part, les conditions économiques, sociales ou liées à l'environnement, dans lesquelles ils vivent, dépendent des mesurages.

L'une des activités de l'OIML qui gagne rapidement du terrain est le Système de Certificats de Conformité OIML, poursuit M. Faber: plus de 400 certificats ont été délivrés depuis la 10^{ème} Conférence, et le nombre total de certificats délivrés n'est pas loin actuellement de la barre des 700.

M. Faber rappelle ensuite à l'assemblée que la 10^{ème} Conférence a demandé au Comité de travailler sur un certain nombre de sujets, y compris:

- les activités en faveur des pays en développement; un rapport détaillé sera effectué lors de la Réunion du Conseil de Développement;
- une coopération plus étroite entre l'OIML et l'industrie des instruments de mesure (comme mentionné plus haut, cette coopération est en augmentation);
- le développement des documents couvrant divers aspects de la métrologie, ne se restreignant pas à la métrologie légale, qui n'ont pas encore effectivement pris leur envol; en fait, ce projet nécessiterait l'aide d'autres organisations de métrologie et de normalisation, car l'OIML ne peut pas aborder seule de tels sujets;
- des réflexions sur l'accréditation en métrologie légale (liées au point sur l'industrie des instruments de mesure); et
- le réexamen de la politique de communication de l'OIML (par exemple, l'utilisation accrue d'Internet).

Deux éléments décisifs ont aidé à déterminer et à finaliser les objectifs fixés par la 10^{ème} Conférence, poursuit M. Faber:

- le Séminaire International de Braunschweig en 1998 a contribué à mettre l'accent sur un certain nombre d'aspects fondamentaux de la métrologie et sur son rôle dans le développement économique et social; et
- le rapport de Knut Birkeland *La Métrologie Légale à l'Aube du Vingt-et-unième Siècle* a donné une nouvelle orientation aux objectifs de l'OIML.

De nombreux points de vue ont été échangés et des discussions ont eu lieu au sein du Comité et de son Conseil de la Présidence, qui - avec la collaboration du BIML - ont permis d'établir une liste d'actions visant à satisfaire progressivement les besoins ressentis, des personnes ou des organisations spécifiques étant désignées pour accomplir ces actions selon un calendrier déterminé. Le document qui en a résulté est le *Plan d'Action 1999-2002*, distribué en avril 1999; de façon générale, M. Faber commente que la majorité des objectifs prévus est réalisée de façon appropriée, bien qu'il ait été quelquefois difficile de trouver assez de temps pour accomplir tout ce qui devait être fait.

Parmi les actions que M. Faber considère comme de toute première priorité pour l'OIML figure la mise au point d'un Accord de Reconnaissance Mutuelle concernant l'essai des instruments de mesure couverts par les Recommandations OIML. Ce point fera l'objet d'une Table Ronde, qui se tiendra mercredi après-midi.

Une deuxième action prioritaire concerne l'aide de l'OIML aux pays qui développent actuellement leur infrastructure métrologique.

L'OIML ne peut pas être tenue seule responsable dans ce domaine; d'autres organisations, et M. Faber se réfère particulièrement au BIPM, sont concernées par ce point et l'OIML est, bien sûr, prête à coopérer avec elles. Mais, mis à part les aspects scientifiques et techniques, pour ce genre d'actions, rien de significatif ne peut être élaboré sans la participation active des organisations nationales, régionales et internationales pour résoudre les aspects financiers, matériels et administratifs de cette aide.

Priorité doit également être donnée à la poursuite et au développement de la coopération entre l'OIML et d'autres institutions internationales et régionales ayant des objectifs similaires.

Enfin, M. Faber met en garde son auditoire sur le fait que l'OIML aura parfois à faire face à de profonds changements intervenant au sein d'organisations nationales de métrologie légale de certains de ses Membres. Ces changements peuvent comporter des aspects différents, mais ils résulteront, plus souvent que prévu, dans une réduction des ressources humaines et financières que les États Membres mettent à la disposition de l'OIML.

La privatisation de certains domaines d'activité, déjà effective ou envisagée dans certains pays, s'accompagne souvent d'une volonté d'obtenir une rentabilité immé-

diète, et la priorité de la coopération internationale disparaît. De plus, de nombreuses administrations voient leur budget stagner ou diminuer, ce qui aboutit aussi à un déclin de notre capacité de travail.

L'OIML aura ainsi à faire face à ces évolutions qui semblent inévitables même si elles peuvent sembler regrettables.

Une meilleure capacité d'adaptation dans la confrontation aux évolutions externes, une plus grande utilisation des thèmes de travail des autres organisations internationales et régionales, et le fait de se concentrer sur des thèmes de première priorité, semblent être, de l'avis de M. Faber, des méthodes qui permettront à l'OIML de continuer à assumer le rôle que lui ont assigné ses États Membres et il dépend maintenant des personnes ici présentes de prendre les décisions qui nous permettront de mieux prévoir de tels événements et d'adapter la stratégie de l'OIML à leurs répercussions.

Ainsi se conclut le *Rapport d'activité* de M. Faber depuis la 10^{ème} Conférence.

2 États Membres et Membres Correspondants

Le nombre total des Membres de l'OIML a augmenté significativement depuis la Dixième Conférence, bien qu'un certain nombre de Membres Correspondants aient été radiés pour n'avoir pas payé leurs cotisations pendant plus de trois ans. Certains Membres Correspondants envisagent également de devenir des États Membres, dans la mesure où ils désirent participer plus activement aux activités de l'OIML, et un certain nombre de nouveaux pays ou économies souhaitent devenir Membres Correspondants dans un avenir assez proche.

Cependant, il est signalé que deux ou trois Membres Correspondants devront probablement être radiés à la fin de l'année 2000 pour n'avoir pas payé leurs cotisations pendant plus de trois ans; il est aussi à noter que la situation de deux États Membres sera examinée par la Commission des Finances, qui fera ensuite un rapport à la Conférence sous le Point 8.1; en fait pour réaffirmer l'engagement de l'Organisation d'aider ses Membres à faire face à leurs obligations et ne pas aller à l'encontre du but recherché, il a été décidé de ne pas rayer ces deux pays de la liste des États Membres, à condition que leurs cotisations pour l'année 2000 et les suivantes soient payées en temps voulu. Par consensus général, cette décision est jugée comme étant la meilleure solution en attendant que ces pays puissent payer le montant de leurs arriérés.

3 Politique à Long Terme

La plupart des informations concernant les actions entreprises depuis la Dixième Conférence, y compris le développement du *Plan d'Action 1999-2002*, ont été données dans le *Rapport d'activité* de M. Faber (voir plus haut). La Conférence approuve ce *Plan d'Action* et demande au CIML de surveiller son exécution et de l'étendre autant que nécessaire de façon à couvrir la période 2002-2004.

4 Liaisons avec les Institutions Internationales et Régionales

Un rapport sur les liaisons est présenté par M. Athané, et un rapport écrit est distribué aux participants; suite à des présentations individuelles faites par les représentants d'un certain nombre d'institutions, la parole est donnée à l'assemblée.

L'OIML coopère actuellement - à des degrés divers - avec une centaine d'autres institutions, ce qui implique des contacts fréquents (par exemple avec ISO) et un travail plus occasionnel (par exemple avec l'OMS). Le degré de coopération est considéré comme généralement satisfaisant, et l'un des principaux exemples du succès de ce travail est la publication récente d'un document commun ISO-OIML sur les *Gaz d'Échappement des Véhicules*. L'OIML sera aussi bientôt en mesure d'accepter les Normes CEI comme Recommandations OIML, en particulier dans le domaine de l'acoustique: une future Norme sur les sonomètres va probablement remplacer les Recommandations existantes R 58 et R 88.

Ci-dessous sont brièvement résumées les présentations faites par les représentants des organisations internationales et régionales, ainsi que la situation actuelle dans le cas où leur représentant n'était pas en mesure d'assister à la Conférence.

BIPM

Bien qu'une fusion ne soit pas actuellement possible, il a été néanmoins décidé par le BIPM et l'OIML de continuer à étudier les domaines dans lesquels la coopération pourrait être mutuellement bénéfique, par exemple en coordonnant l'aide aux pays en développement qui mettent en place leur propre système national de métrologie, ainsi que l'élaboration de textes qui puissent servir de base à des lois nationales de métrologie. Les deux Organisations se rencontrent chaque année, et ILAC est maintenant également invitée à ces réunions.

ISO et IEC

La coopération se développe de façon satisfaisante et l'OIML participe de plus en plus activement au travail d'ISO DEVCO et de CASCO. D'autres thèmes communs ont été présentés plus haut, et les deux Organisations sont d'accord sur le fait que la poursuite du travail en commun peut empêcher une perte de temps et de ressources, en évitant la répétition du travail et en mettant en commun les connaissances des experts.

JCGM

Le *Comité Mixte pour les Guides de Métrologie*, comprenant le BIPM, la CEI, l'IFCC, ILAC, l'ISO, IUPAC, IUPAP et l'OIML, a à ce jour publié deux documents: le VIM et le GUM. Des réunions au sujet de ces Guides sont prévues pour novembre 2000 au BIPM afin de procéder à leur révision.

OMC

Le BIML assiste régulièrement aux réunions du Comité TBT de l'Organisation Mondiale du Commerce et un séminaire régional (méditerranéen) sur la métrologie doit être organisé bientôt par M. Magana à la demande de l'OMC et inclura la participation du BIML. Il est envisagé que le Président du CIPM tiendra à cette occasion une conférence sur la métrologie scientifique.

ONUDI

La coopération a commencé entre l'ONUDI, le PTB et l'OIML en faveur de certains pays africains les moins développés.

ILAC / IAF

M. Squirrel effectue une présentation et prononce un rapport écrit au nom de Belinda Collins, Présidente d'ILAC. La coopération entre l'OIML et ILAC se développe; les deux organisations partagent un intérêt commun pour la précision des rapports d'essai, et le BIML participera à l'Assemblée Générale d'ILAC 2000 à Washington, D.C.; cela permettra également d'établir de nouveaux contacts avec le secrétariat d'IAF.

IMEKO

La coopération est fructueuse dans tous les domaines d'intérêt commun et devrait aussi se développer bientôt dans le domaine des logiciels.

CECIP

M. Anthony s'adresse à l'OIML, insistant sur l'importance qu'il y a à instaurer un certain niveau de confiance entre les Membres de l'OIML; il est surpris de voir que les certificats OIML ne sont pas toujours acceptés par tous les États Membres. Il conseille vivement l'OIML de faire participer plus activement les constructeurs à ses activités, et met l'accent sur le désir du CECIP de maintenir le haut niveau actuel de coopération avec l'OIML.

CECOD

M. Wim Klein, qui a reçu une distinction honorifique de l'OIML pour sa remarquable contribution au travail de l'OIML, s'est adressé aux Délégués au nom du CECOD. C'est la première fois qu'un porte-parole du CECOD est présent à une Conférence de l'OIML, mis à part une récente collaboration étroite pour les Recommandations R 117/R 118. Le travail continue pour s'assurer que ces Recommandations sont mises en conformité avec les exigences MID, ce qui prendra probablement environ 2-3 années. Il exprime sa satisfaction de travailler en coopération avec l'OIML et se réjouit de poursuivre cette collaboration.

RLMO

Les Organisations Régionales de Métrologie Légale se développent et, comme l'indique M. Faber dans son *Rapport d'activité*, l'OIML suit attentivement ces progrès qu'elle encourage, tout en faisant tout pour s'assurer que ces activités soient accomplies aux niveaux international et régional, sans qu'il n'y ait de contradiction entre elles ou de chevauchement des domaines. La coopération OIML/RLMO est à la fois satisfaisante, utile et très prometteuse pour l'avenir (voir le *Rapport d'activité* du Président du CIML).

L'OIML s'est efforcée de participer à toutes les réunions principales des RLMO soit par l'intermédiaire des Membres du CIML soit grâce au Personnel du BIML, et a contribué la plupart du temps au succès des

séminaires et des ateliers par la participation d'experts, en fournissant des documents OIML, etc. Le BIML met un point d'honneur à être mieux informé des résultats du travail de certaines RLMO et à faire profiter de ce travail d'autres régions (par exemple les vidéos réalisées par l'APLMF).

Des interventions sont effectuées par des représentants de l'APLMF, de la Coopération Balkanique, de COOMET, du Forum Euro-Méditerranéen de Métrologie Légale (EMLMF), de l'IOLMF, de SADCMEC, de SIM et de WELMEC. Des comptes rendus de réunions récentes des RLMO ont été publiés dans des numéros précédents du Bulletin OIML; il suffit de dire que la coopération OIML-RLMO augmente de plus en plus dans les domaines des préemballages, des taximètres, des compteurs d'eau, d'électricité et de gaz, de la formation en métrologie légale, de l'assistance technique, de la reconnaissance mutuelle, de l'utilisation d'Internet comme moyen de communication plus rapide et universel, etc.

L'Union Européenne

M. Hanekuyk donne des informations mises à jour provenant de la Commission Européenne en vue du développement de la Directive Européenne sur les Instruments de Mesure (MID) qui concernera pratiquement tous les instruments de mesure soumis à des contrôles de métrologie légale dans les pays membres de l'Union Européenne et de l'Association Européenne pour le Libre Échange (AELE), ainsi que dans les pays candidats à l'appartenance à l'Union Européenne, soit au total 25 à 30 pays, tous étant des États Membres ou Membres Correspondants de l'OIML.

Le texte de la MID a été approuvé par la Commission Européenne et doit maintenant être approuvé par le Conseil et le Parlement Européen. Selon M. Hanekuyk, sa mise en application réelle pourrait être accomplie en quatre ans (avec cependant comme échéance espérée le 1^{er} juillet 2002), et il est tout à fait possible qu'entre temps certaines exigences métrologiques aient été modifiées.

Compte tenu du fait que le format de la MID est nettement différent de celui des Recommandations OIML, seule la question de la compatibilité entre les exigences de la MID et des Recommandations a été prise en compte; en fait, le but recherché est que les instruments conformes à une Recommandation OIML soient reconnus comme conformes à la MID.

Afin que ceci se réalise, et grâce à l'action des experts européens et à WELMEC, cette question a été gérée de sorte que les principales exigences métrologiques de la MID ne contredisent pas celles de l'OIML. De plus, les membres les plus anciens de la Commission ont reconnu qu'il était approprié que le chapitre de la MID ayant trait

à la "présomption de conformité" se réfère non seulement aux normes européennes (CEN/CENELEC) mais aussi aux "documents normatifs" élaborés par l'OIML, qui sont reconnus comme donnant une présomption de conformité aux exigences de la MID. De cette manière, les constructeurs d'instruments de mesure pourront généralement choisir entre le fait d'appliquer directement les exigences de la MID, de suivre les normes européennes ou de suivre les Recommandations OIML, cette troisième possibilité leur donnant la certitude qu'ils seront à même de vendre plus facilement leurs instruments à l'extérieur de l'Europe.

Ces événements intervenus au niveau européen ont, de plus, conduit le BIML à réengager les discussions en coopération avec le CEN et le CENELEC.

Autres organisations régionales

Le BIML coopère chaque fois que nécessaire avec les organisations régionales, dont une partie du travail concerne la métrologie, en particulier ARSO.

Associations de constructeurs et d'utilisateurs

Pendant les deux dernières années, le BIML a essayé d'identifier les associations susceptibles de participer au travail de l'OIML. Les associations principalement européennes ont été contactées, mais dans certains cas des associations mondiales sont également concernées (distribution d'électricité, véhicules fonctionnant au gaz naturel, etc.).

La discussion est ouverte sur la coopération entre l'OIML et les diverses institutions, et un certain nombre de Délégués suggèrent les points préoccupants pour l'avenir:

- M. Magana met l'accent sur la nécessité de réviser certaines Recommandations OIML afin de les aligner avec la MID.
- M. Zhagora demande pourquoi si peu de publications communes ont été élaborées, et suggère aussi que de nouveaux domaines d'application de la métrologie légale soient étudiés tels que les systèmes de la protection de l'environnement, les systèmes de comptabilité, les systèmes de vérification du matériel utilisé, etc.
- M. Da Silva suggère d'organiser la consultation des Projets de Recommandations sur Internet.

- M. Birch réaffirme le besoin d'établir un système global qui assure un degré élevé de confiance mutuelle.
- M. Anthony explique que de nombreux constructeurs sont accrédités par ISO 9000, mais que parfois les instruments de production actuels ressemblent peu au type ou au modèle qui ont été approuvés; ceci implique qu'il faut mettre davantage l'accent sur la surveillance des marchés. L'approbation de modèle est facile à obtenir, mais s'assurer que la production est conforme au modèle est une autre question.
- Mme Bennett, Australie, répond que la mise en place de ce type de surveillance est coûteuse, et M. Vaucher se demande également comment une telle activité du marché serait financée. Peut-être l'OIML pourrait-elle proposer des solutions globales, qui inclurait une vérification.

En guise de conclusion à cette série de présentations et pour terminer les discussions, Seton Bennett confirme son sentiment que la coopération internationale et régionale devient plus forte et plus largement répandue, offrant constamment aux communautés métrologiques mondiales des avantages dans des domaines de plus en plus diversifiés.

5 Travail des TC/SC OIML

Attila Szilvássy présente un rapport élaboré par le BIML sur ce sujet.

Depuis la Dixième Conférence on observe une diminution globale des activités techniques de l'OIML, malgré la décision de la Conférence d'encourager les TC et SC de l'OIML à accélérer et à améliorer leur activité. Ceci est particulièrement mis en valeur par le nombre décroissant de réunions d'organismes techniques et par la diminution du nombre de Recommandations produites (15, comparé aux 25 publiées pendant la période des 4 dernières années).

Parmi les raisons objectives de ce déclin, il faut reconnaître que la plupart des sujets de métrologie légale "classique" ont déjà été traités et que l'activité de l'OIML se développe dans des domaines dans lesquels la plupart des services nationaux de métrologie légale n'ont pas de responsabilité ni de compétence (par exemple l'environnement, la santé). Une autre raison est la tendance à la réduction du personnel suite à la déréglementation; le manque de ressources supplémentaires (c'est-à-dire de personnel et/ou de financement) pour les activités de l'OIML est aussi un problème.

Il existe bien sûr des raisons subjectives telles que le faible nombre de membres-P dans certains SC, le fait que des membres-P restent inactifs dans plusieurs TC et SC (ne participant même pas aux activités par corres-

pondance) et le nombre relativement élevé d'organismes techniques inactifs.

Ce problème a été discuté plusieurs fois par le Conseil de la Présidence et abordé pendant les Réunions du CIML: les résultats sont pris en compte dans le *Plan d'Action 1999-2002*.

Ces quatre dernières années:

- 12 projets de Recommandations (7 révisées et 5 nouvelles) ont été approuvés par les Réunions du CIML de la 32^{ème} à la 34^{ème};
- 3 nouveaux projets doivent être directement proposés à la sanction de la 11^{ème} Conférence;
- 3 projets d'annexes (Formats de rapport d'essai), 3 nouveaux Documents Internationaux et le VIML ont été approuvés par le CIML (vote par correspondance); et
- le Système de Certificats OIML s'applique à 14 nouvelles catégories d'instruments de mesure.

M. Szilvássy poursuit en signalant que pendant la dernière période, plusieurs activités et actions - menées par le Conseil de la Présidence ou par le BIML - ont été conduites de façon à faciliter l'amélioration des activités techniques, y compris:

- La révision et la publication du *Guide pour les Membres du CIML*;
- Les actions concernant des sujets d'importance stratégique et les activités techniques abordées par le CIML et incluses dans le *Plan d'Action 1999-2002*;
- La mise à jour régulière et l'inclusion sur le site web de l'OIML d'une série de documents sur les Comités Techniques OIML y compris le document sur les liaisons externes;
- Le résumé des activités techniques des TC/SC OIML basé sur les Rapports Annuels publiés chaque année dans le numéro d'avril du Bulletin OIML;
- En plus de la surveillance des activités techniques, la mise à jour des documents et la distribution régulière des informations sur le travail technique de l'OIML, les contacts réguliers avec les Secrétariats des TC et



Robert Foster
a présidé la Conférence

SC par le personnel du BIML de façon à identifier les difficultés et à essayer de trouver des solutions appropriées aux problèmes qui se posent;

- La vérification croissante du contenu à la fois rédactionnel et technique des Recommandations et des Documents OIML par le personnel du BIML avant leur publication.

En 2000 un total de 67 organismes techniques de l'OIML (18 TC et 49 SC) sont responsables de 122 thèmes de travail. Deux Comités Techniques - TC 5 et TC 13 - sont restés vacants depuis l'année dernière et le TC 8/SC 2 est devenu vacant récemment.

Sur la question de la mise en application des Recommandations OIML par les États Membres, M. Szilvássy rappelle aux participants que le degré de mise en application doit être réexaminé tous les quatre ans. La dernière enquête ayant été conduite en 1996, une nouvelle a été engagée par le BIML en avril 2000. Mais afin que le BIML soit capable de rédiger et de publier les versions complètement mises à jour des deux documents en question et de tirer des conclusions plus précises et fondées, il est nécessaire que les États Membres de l'OIML qui n'ont pas encore répondu envoient leurs réponses au BIML dès que possible.

M. Szilvássy poursuit en expliquant qu'un certain nombre de différences existant (et/ou d'exigences supplémentaires) dans les réglementations nationales (particulièrement au sein des États Membres de l'OIML) comparées aux Recommandations OIML doivent être éliminées, dans la mesure où elles créent des barrières au commerce non souhaitables et - en même temps - entravent l'acceptation des résultats d'essais de modèles OIML/certificats OIML.

Bien que les mesures devant être prises ne sont pas explicitement incluses dans le *Plan d'Action 1999-2002*, elles sont formulées dans le document *Politique à long-terme de l'OIML - Évaluation des stratégies et des activités OIML* et approuvées par la Dixième Conférence dans ses décisions. Cette question doit être considérée comme une tâche permanente pour tous les États Membres de l'OIML.

L'obligation morale des États Membres de mettre en application les Recommandations OIML dans les réglementations nationales est également renforcée par l'Accord OMC TBT.

Par ailleurs, il existe une proposition de NU/CEE (diffusée par le Comité OMC TBT) en vue de développer un modèle global pour la mise en application d'une *Bonne pratique de contrôle pour la préparation, l'adoption et l'application des réglementations techniques par l'utilisation de normes internationales*. L'approbation de cette proposition et les dispositions de ce document vont très probablement accroître la nécessité de réglementations nationales harmonisées internationalement sur la base de normes internationales.

L'approbation probable de la MID dans un avenir proche et le développement de *Documents Normatifs* basés sur des Recommandations OIML grâce à l'effort conjoint des états membres de l'Union Européenne (qui sont également des États Membres de l'OIML) et du BIML aura un effet positif sur l'amélioration de la mise en application des Recommandations OIML.

Sous la supervision de M. Johansen (Danemark), la Conférence procède ensuite à la sanction formelle des 12 Recommandations nouvelles ou révisées déjà approuvées par le Comité en 1997, 1998 et 1999 (R 49-1, 60, 65, 81, 85, 93, 99, 125, 126, 127, 128 et 129). Toutes ces Recommandations sont approuvées.

La Conférence sanctionne ensuite directement trois projets de Recommandations (*Octave and one-third-octave band filters, Polymethylmethacrylate dosimetry systems and Alanine EPR dosimetry systems*).

6 Système de certificats OIML

Prof. Kochsiek distribue un rapport détaillé rédigé par le BIML, faisant la liste des principaux développements intervenus depuis la 10^{ème} Conférence; le plus important d'entre eux est le résultat des enquêtes effectuées en 1997, 1998 et 2000, et qui indiquent que:

- le Système et l'acceptation des certificats (résultats d'essais) évoluent d'eux-mêmes sur une base volontaire;
- les résultats obtenus et les développements qui en résultent sont encouragés à la fois par les constructeurs et par les Membres de l'OIML; et
- les actions envisagées dans le *Plan d'Action 1999-2002* sont en conformité avec les besoins et les propositions des constructeurs et des Membres de l'OIML.

En ce qui concerne les développements futurs du Système, il explique que deux séries d'activités sont réalisées en parallèle:

- la première série concerne directement la promotion et le développement du Système lui-même; et
- la deuxième série est liée à la promotion de l'acceptation des résultats d'essais de modèles OIML/certificats OIML et à la confiance établie entre les parties concernées (voir les actions formulées à B.1-B.3 du *Plan d'Action 1999-2002*).

D'autres faits et chiffres pertinents sont communiqués (arrêtés à la date de 2000.09.15):

- 671 certificats enregistrés;
- 30 Recommandations applicables au Système de Certificats OIML;
- 209 demandeurs et constructeurs de 31 pays ont bénéficié de certificats;

- 23 Autorités de Délivrance établies dans 20 États Membres.

Un problème a été soumis à l'examen de l'assemblée: des statistiques sur l'évolution du Système montrent clairement non seulement qu'un délai normal existe entre l'approbation et la publication d'une Recommandation, et la délivrance des premiers certificats OIML, mais également qu'il y a un fossé grandissant entre les catégories d'instruments de mesure applicables au Système (actuellement 30) et les catégories pour lesquelles les certificats OIML ont effectivement été délivrés (actuellement seulement 11).

La situation va probablement s'améliorer si l'on prend en compte le délai de production, l'applicabilité dans un avenir proche des Recommandations révisées sur les compteurs (R 49, R 75, etc.) et les futures implications de la Directive sur les Instruments de Mesure (MID) de l'Union Européenne.

Néanmoins, des Recommandations vont exister pour des catégories d'instruments de mesure pour lesquels l'application réelle au Système ne présente pratiquement pas d'intérêt.

En conclusion, il a été par conséquent proposé que soit considéré par toutes les parties intéressées (en particulier les TC/SC responsables de l'élaboration des Recommandations en question) si cela vaut vraiment la peine d'établir des Formats de Rapport d'Essai (dont l'élaboration demande un temps et une énergie considérables) pour des catégories d'instruments de mesure pour lesquelles il n'y a pratiquement pas d'intérêt à émettre (et à accepter) des certificats OIML.

Prof. Kochsiek conclut ce Point en mentionnant que la Table Ronde sur la *Reconnaissance Mutuelle* apportera sans aucun doute plus d'idées pour le développement futur du Système.

7 Pays en développement

Mme Annabi préside la réunion du Conseil de Développement avec Ian Dunmill; un rapport complet est publié séparément.

8 Questions administratives et financières

M. Birch anime la discussion sur ce sujet. Comme déjà annoncé au paragraphe 2 de ce rapport, la question de savoir si deux États Membres précis doivent être rayés de la liste pour n'avoir pas payé leurs cotisations pendant plus de trois ans a été débattue assez longtemps, ainsi que la question de savoir si les sommes payées en 2000 doivent être considérées comme le paiement d'une partie des arriérés ou comme un règlement de la cotisation de cette année; la dernière solution est choisie et la Conférence adopte une résolution décidant de ne pas radier ces pays, dans la

mesure où les cotisations des prochaines années seront payées à temps.

La Conférence examine la gestion du budget depuis la 10^{ème} Conférence, et considère que celui-ci a été géré de façon satisfaisante par le Président du CIML et le Directeur du BIML. Les rapports sur les années fiscales 1996-1999 sont distribués mais aucune observation n'est faite par les Délégués; le rapport inclut également des prévisions pour l'année 2000.

Le budget pour les quatre prochaines années établi par M. Athané est accepté avec quelques modifications, notamment une réduction des dépenses de voyage pour les Représentants de l'OIML ou le Personnel du BIML représentant l'Organisation dans des réunions à l'étranger.

La somme qui doit être mise de côté dans le Fonds de Réserve est réduite à zéro puisque le fonds de réserve est considéré comme assez élevé pour faire face à des dépenses imprévues et non incluses dans le budget.

Le budget des quatre années, explique M. Athané, a pris en compte les points figurant au *Plan d'Action 1999-2002* (ce qui affectera la charge de travail du BIML pour un certain nombre d'années), les besoins qui en résulteront au niveau du personnel du BIML, et les contraintes résultant de la situation économique mondiale actuelle. Le BIML fera de son mieux, assure M. Athané, pour faire face à une charge de travail croissant constamment en dépit du fait que le niveau du recrutement du BIML reste constant depuis un bon moment.

M. Athané suggère également que dans un avenir assez proche, les salaires du BIML devront être reconsidérés pour être alignés avec ceux d'autres Organisations similaires implantées hors de Paris; aucune résolution n'est proposée sur ce sujet.

Les parts contributives réelles et d'autres détails sont traités intégralement dans les *Décisions* de la Conférence, et dans le *Compte rendu* officiel.

9 Autres questions

Des distinctions honorifiques sont décernées par M. Faber à M. W. Klein (Tokheim) et à Prof. Dr. C. Volkmann (PTB) (reçue en son nom par Prof. Kochsiek) pour leur remarquable contribution au travail technique de l'OIML, et ce geste a été unanimement approuvé par l'assistance.

10 Clôture

Les décisions et résolutions sont adoptées et il est décidé d'attendre deux ans avant de décider du lieu de la Douzième Conférence; si aucune invitation n'est proposée, le BIML organisera la Conférence en France. ■

35^{ÈME} RÉUNION DU CIML

Discours d'ouverture - M. Gerard Faber

PRÉSIDENT, CIML

Mes Chers Collègues,

C'est avec plaisir que je vous accueille à la trente-cinquième Réunion du Comité International de Métrologie légale qui se tient à Londres conjointement avec la Onzième Conférence de notre Organisation.

Mon allocution d'ouverture sera très brève dans la mesure où je vais présenter cet après-midi un rapport assez détaillé sur les activités de l'OIML après l'ouverture de la Conférence.

Cependant, je ne peux pas commencer sans exprimer d'abord notre profonde gratitude à Seton Bennett et à ses collègues qui ont travaillé si dur pendant ces douze derniers mois pour permettre la réussite de ces réunions. Cher Seton, je suis sûr que, à la fin de la semaine, chacun d'entre nous sera totalement satisfait et que j'aurai le plaisir de vous adresser mes remerciements au nom de tous les participants.

Maintenant, selon la tradition, j'aimerais accueillir les Membres du CIML qui ont rejoint notre Comité à l'occasion de notre réunion de Tunis ou après celle-ci.

Ils sont les suivants:

- M. Boudissa, Algérie, qui a été nommé Membre du CIML au moment de notre réunion de Tunis mais que par conséquent je n'avais pas pu accueillir au début de cette réunion;
- M. Eggermont, Belgique;
- M. Botev, Bulgarie;
- M. Eisa, Égypte;
- M. Teklehaimanot, Éthiopie;
- M. Valkeapää, Finlande;
- M. Gunaryo, Indonésie;
- M. Imai, Japon, qui a déjà occupé le poste de Membre du CIML il y a quelque temps;
- M. Rysbekov, Kazakhstan;
- M. Cho, Chun Haeng, République de Corée;
- M. Iacobescu, Roumanie;
- M. Björkqvist, Suède; et
- M. Ehrlich, USA.

À tous ces nombreux nouveaux collègues, qu'ils soient présents ou non à cette réunion, j'ai le plaisir d'adresser mes sincères vœux de bienvenue et mes remerciements pour leur participation à nos travaux.

Je vais maintenant évoquer certains points sur lesquels nous aurons à prendre des décisions pendant les diverses sessions de cette Réunion du CIML.

Tout d'abord, ce matin, nous devons effectuer les derniers préparatifs de la Conférence. Cela ne devrait pas prendre trop de temps.

Nous aurons également à nous pencher sur des sujets qui relèvent typiquement de la responsabilité du Comité, tels que la situation de certains Comités Techniques et Sous-Comités.

Enfin, le Comité devra prendre des décisions qui seront vitales pour l'avenir de notre Organisation: l'élection du Président du CIML et du Deuxième Vice-Président du CIML, ainsi que la nomination du futur Directeur du BIML.

Les discussions sur ces sujets peuvent prendre un certain temps, y compris les votes secrets par lesquels vous exprimerez vos choix. Par conséquent, comme cela est déjà indiqué dans le programme que vous avez trouvé sur vos tables ce matin, le CIML devra se réunir à plusieurs reprises pendant cette semaine. Bien sûr, pendant chacune de ces réunions, le quorum des trois-quarts des Membres du CIML présents ou représentés devra être atteint. Puis-je vous demander par conséquent non seulement de vous assurer que vous serez dûment présents ou représentés à chacune de ces réunions du CIML, mais également de prêter attention à toutes les annonces qui concerneraient d'éventuels changements dans le programme.

Merci de votre attention, et que nos réunions rencontrent un plein succès. ■

35^{ÈME} RÉUNION DU CIML

Discours d'ouverture - Dr. Seton Bennett

CHIEF EXECUTIVE, NWML

ET MEMBRE DU CIML POUR LE ROYAUME-UNI

M. Faber,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du National Weights and Measures Laboratory et du Département du Commerce et de l'Industrie, je vous souhaite la bienvenue à Londres et en particulier ce matin à la Trente-Cinquième Réunion du Comité International de Métrologie Légale. Je sais que nombre d'entre vous sont déjà venus à Londres, mais peut-être certains y viennent-ils pour la première fois. Le célèbre écrivain du dix-huitième siècle Dr. Samuel Johnson disait que l'homme qui est fatigué de Londres est fatigué de la

vie, et j'espère que pendant votre séjour, vous trouverez beaucoup de choses intéressantes et passionnantes à faire.

Il y a un an à Tunis notre réunion s'est merveilleusement bien passée dans une ville fascinante et certains d'entre nous ont eu le privilège de faire du tourisme dans ce si beau pays. Londres est très différente de Tunis et le Royaume-Uni également très différent de la Tunisie, mais j'espère que tout ce que vous aurez l'occasion de faire ici ne manquera pas d'intérêt.

Ce Centre de Conférence est, comme vous pouvez le voir, de construction relativement récente au milieu de nombreux bâtiments plus anciens, tous très proches du cœur de Londres et du cœur du Gouvernement. Nous sommes à quelques centaines de mètres de la Maison du Parlement, de Downing Street où vit le Premier Ministre, de l'Abbaye de Westminster et de la plupart des grands bureaux gouvernementaux. Depuis les fenêtres du Centre, vous avez je pense l'une des meilleures vues de Londres et vous pouvez voir non seulement quelques-unes des plus anciennes constructions de Londres mais également certaines des plus récentes. L'Abbaye de Westminster date de plus de neuf cents ans. Le London Eye, la grande roue, que vous ne pouvez pas manquer, a été ouvert au public il y a seulement huit mois, de telle sorte que se trouvent réunis l'ancien et le nouveau Londres.

La Maison du Parlement elle-même, que vous pouvez aussi apercevoir de la fenêtre, a un lien avec la métrologie légale puisque ce bâtiment a été construit au milieu du dix-neuvième siècle, suite à un incendie en 1834 qui détruisit non seulement l'ancienne Maison du Parlement, mais également les étalons britanniques (le yard et la livre), ce qui causa une profonde consternation; il fallut quelque vingt ou trente ans pour recréer effectivement le yard et la livre.

L'une des conséquences en fut l'établissement d'un département séparé s'occupant des poids et mesures et ce département devint finalement le National Weights and Measures Laboratory. On peut donc remercier cet incendie à la fois pour la splendide nouvelle Maison du Parlement et également pour mon laboratoire!

Mais vous n'êtes pas venus pour voir ces bâtiments; vous êtes venus ici pour vous réunir pendant une semaine, et cette semaine sera très active, puisque se tiendront la réunion du CIML, la Conférence de l'OIML, la réunion du Conseil de Développement, la réunion, hier, de la Coopération Euro-Méditerranéenne en Métrologie Légale, la réunion du Conseil de la Présidence et samedi la réunion des Organisations Régionales.

J'espère que cette semaine sera intéressante et fructueuse pour vous tous, et je formule trois vœux pour vous cette semaine: le premier, que votre réunion soit excellente et pleine de succès, que chacun des sujets dont nous discuterons aboutisse à de bonnes conclusions; mon second souhait est que vous appréciiez votre séjour à Londres et que vous trouviez l'occasion de voir la ville; et mon troisième souhait est que j'aie la possibilité de m'entretenir avec chacun d'entre vous au cours de cette semaine. Bienvenue à Londres. ■



Ordre du jour: 35^{ème} Réunion du CIML

Discours d'ouverture

Appel des Délégués - Quorum

Approbation de l'ordre du jour

- 0 Nomination d'un *Membre d'Honneur* du Comité
- 1 Adoption du compte rendu de la 34^{ème} Réunion du CIML
- 2 États Membres et Membres Correspondants
Situation de certains Membres
- 3 Questions financières
Adoption du rapport comptable pour 1999
- 4 Activités du Conseil de la Présidence
- 5 Activités du BIML
- 6 Activités techniques
Examen de la situation de certains TC/SC, si approprié
- 7 Onzième Conférence Internationale de Métrologie Légale
Ordre du jour et programme
- 8 Présidence du CIML
- 9 Directeur du BIML
- 10 Onzième Conférence Internationale de Métrologie Légale:
Examen des décisions de la Conférence
- 11 Futures réunions
 - 11.1 36^{ème} Réunion du CIML (2001)
 - 11.2 37^{ème} Réunion du CIML (2002)
- 12 Adoption des décisions

Clôture

35^{ÈME} RÉUNION DU CIML

Rapport

CHRIS PULHAM

TRADUCTION: LAURENCE LICHTIG

La Trente-cinquième réunion du Comité International de Métrologie Légale s'est tenue conjointement avec la Onzième Conférence Internationale du 9 au 13 octobre 2000.

Les discours d'ouverture ont été faits par Seton Bennett et Gerard Faber - ces textes sont reproduits dans leur intégralité aux pages 58-59. L'appel des Délégués a été fait: cinquante-deux Membres du CIML sont présents ou représentés sur un total de cinquante-sept et le quorum des 3/4 est atteint.

M. Faber accueille en particulier M. Birkeland, Président sortant du CIML et Membre d'Honneur du Comité. Après l'approbation de l'Ordre du Jour (voir encart), M. Faber explique que le but principal de la réunion de Londres - mis à part son activité normale - sera de nommer le nouveau Directeur du BIML pour succéder à M. Athané, et d'élire le Président du CIML.

0 Nomination d'un Membre d'Honneur du Comité

Le Comité approuve à l'unanimité la proposition de M. Faber de nommer Dr. Samuel Chappell, Premier Vice-Président sortant du CIML et Membre du CIML pour les États-Unis comme *Membre d'Honneur* du Comité (voir photo, page 37). M. Faber évoque la carrière de Dr. Chappell et le rôle qu'il a joué dans le développement de la participation des États-Unis aux activités de l'OIML et en contribuant à l'amélioration de nombreux aspects du travail de l'OIML.

2 États Membres et Membres Correspondants

Après l'approbation du compte rendu de la 34^{ème} Réunion du CIML (**Point 1**), une liste est distribuée aux Délégués les informant des derniers calculs de la population des États Membres; ces chiffres serviront de base pour déterminer la contribution annuelle de chaque pays. La liste indique également les États Membres qui bénéficient d'une classe de contribution inférieure à celle assignée par le nombre de leur population. En fait, cette nouvelle classification des États Membres est la

même que pour les années précédentes, malgré le fait que certaines populations ont pu changer et que certains États Membres en développement aient pu demander à rester dans la même classe de contribution.

3 Questions financières

Le Comité adopte le rapport comptable pour 1999; ce document sera soumis à la Onzième Conférence pendant la semaine.

4 Activités du Conseil de la Présidence

Le Conseil de la Présidence s'est réuni deux fois en 2000; ses principales responsabilités sont premièrement de conseiller le Président, et deuxièmement de préparer et de mettre en œuvre les décisions prises par le CIML ou par la Conférence concernant les décisions budgétaires et celles afférentes à la politique à long terme. La réunion de février 2000 qui s'est tenue au BIML a mis principalement l'accent sur la situation financière de l'OIML et la préparation du budget 2001-2004, et un examen complet du Plan d'Action. M. Faber ajoute que de plus, le Conseil a examiné les préparatifs de la Table Ronde sur la *Reconnaissance Mutuelle* et de la réunion BIPM/ILAC/OIML qui a suivi la réunion du Conseil.

5 Activités du BIML

Ce rapport est imprimé en entier dans ce numéro du Bulletin. M. Athané indique que le rapport montre une augmentation significative de certaines activités du BIML liées, par exemple, à la participation aux travaux techniques de l'OIML, à la représentation de l'OIML dans les réunions d'autres organismes internationaux et régionaux, au rôle qu'il joue en tant que secrétariat du Conseil de Développement, à la publication de documents et au développement de moyens de communication, etc. M. Athané déclare qu'il est convaincu que le futur Directeur du BIML, avec l'aide du Personnel actuel du BIML, sera en mesure de poursuivre cette progression et ce développement en termes de qualité et de quantité de travail du BIML.

6 Activités techniques

M. Szilvássy indique qu'un rapport plus complet sera présenté à la Conférence et que le CIML doit seulement examiner la situation d'un petit nombre de Comités Techniques ou de Sous-Comités. Veuillez également vous référer aux pages 55-56 de ce Bulletin pour de plus amples informations.

La situation des TC 5, TC 13, TC 8/SC 2 et TC 16/SC 1 est discutée, puis concernant le Plan d'Action 1999-2002 M. Szilvássy annonce qu'une liste de thèmes de travail hautement prioritaires a été préparée par le BIML sur la base d'une enquête menée récemment et que cette liste sera soumise à la Conférence. De plus, une liste de thèmes prioritaires est en cours d'élaboration; les deux listes seront ensuite distribuées à tous les Membres.

Un document additionnel sur les travaux des TC/SC est en cours de préparation et sera distribué à la fin de l'année; ce document donne la liste des thèmes en cours et des détails du processus de réexamen des publications existantes avec les propositions de leur reconfirmation, révision ou retrait.

7 Onzième Conférence Internationale de Métrologie Légale

Le CIML accepte le projet d'ordre du jour et le programme proposé pour la Onzième Conférence et approuve les propositions faites par le Royaume-Uni et par le Président du CIML de nommer Dr. Foster comme Président de la Conférence et Dr. Pákay et M. Beard comme Vice-Présidents de la Conférence.

8 Présidence du CIML

Les deux Candidats, Dr. Bennett du Royaume-Uni et M. Faber des Pays-Bas, se présentent et exposent leurs points de vue sur l'avenir de l'OIML. M. Faber indique qu'il sera disponible seulement pour trois ans.

Suite à deux votes secrets consécutifs, le CIML élit (avec la majorité requise) M. Faber comme Président pour les trois prochaines années.

Les trois Candidats à l'élection du Second Vice-Président du CIML, Dr. Imai (Japon), Dr. Issaev (Fédération de Russie) et M. Johnston (Canada) se présentent et exposent leurs points de vue sur l'avenir de l'OIML.

Après trois votes secrets successifs le CIML élit (avec la majorité requise) Dr. Issaev comme Second Vice-Président pour les six prochaines années.

Voir photos page 37.

9 Directeur du BIML

Le Candidat choisi par le Comité de Sélection, M. Magana (France), se présente et expose son point de vue sur le rôle du BIML au sein de l'OIML.

Suite à un vote secret, le Comité nomme (avec la majorité requise) M. Magana comme futur Directeur du BIML (photo page 37).

10 Onzième Conférence Internationale

M. Faber passe rapidement en revue les décisions prises par la Onzième Conférence et suggère que le Comité charge le Conseil de la Présidence de leur application, bien que certaines actions incombent peut-être au Président du CIML ou au Présidium. Le Comité exprime son accord avec cette procédure.

11 Futures réunions

M. Issaev confirme que le CIML est invité à tenir sa **36^{ème} Réunion** à Moscou entre le 22 et le 27 septembre 2001. Cette invitation est acceptée et le Comité demande à son Président et au BIML de commencer les préparatifs en temps voulu en étroite coopération avec le pays hôte.

M. Zarin confirme qu'Israël désire accueillir la **37^{ème} Réunion du CIML** en 2002. Le Comité prend note de cette invitation pour laquelle il remercie M. Zarin et décide que la décision finale sera prise lors de sa prochaine réunion.

12 Adoption des décisions

Il est procédé à la lecture du texte des décisions proposées et celles-ci sont adoptées par le Comité avec des corrections mineures.

Clôture

M. Faber exprime sa satisfaction pour le travail effectué lors de la 35^{ème} Réunion du CIML et déclare que les remerciements qu'il a adressés lors de la clôture de la Onzième Conférence sont bien entendu également applicables à cette réunion. Il note également que le Présidium du CIML inclut maintenant trois personnes originaires d'Europe et qu'il tiendra dûment compte de ce fait lors de l'établissement du nouveau Conseil de la Présidence afin que les diverses régions du monde soient représentées équitablement. ■

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Rapport

IAN DUNMILL & CHRIS PULHAM
TRADUCTION: LAURENCE LICHTIG

La réunion du Conseil de Développement s'est tenue le 11 octobre 2000, présidée par Mme Ghaïet-El-Mouna Annabi. Sont aussi présents à la table de présidence MM. Faber, Kochsiek, Athané et Dunmill. 37 États Membres et neuf Membres Correspondants sont présents et les représentants de huit Organisations Régionales de Métrologie Légale (RLMO) ainsi que du CECIP, du CECOD et du BIML sont aussi présents.

0 Élection du Président

Mme Annabi a annoncé son intention de continuer à assumer la Présidence, et malgré une demande en faveur d'autres nominations, aucune autre candidature n'a été proposée. De nombreux commentaires ont été faites à M. Faber pour exprimer l'appréciation de la manière dont Mme Annabi a présidé le Conseil pendant les deux dernières années; elle est donc réélue à l'unanimité pour une nouvelle période de deux ans. Elle exprime l'espoir que les actions en cours continueront pendant les deux prochaines années.

Ordre du jour

- 0 Élection du Président
- 1 Rapport et discussions sur les activités depuis la réunion du Conseil de 1999 en Tunisie
- 2 Groupes de Travail
- 3 Rapports des représentants des Organisations Régionales de Métrologie Légale
- 4 Propositions pour le programme de travail 2001–2002
- 5 Information sur les propositions de projet
- 6 Information sur des activités spéciales des Membres
- 7 Autres questions
- 8 Prochaine réunion
- 9 Conclusion et clôture de la réunion

1 Rapport et discussions sur les activités depuis la réunion du Conseil de 1999 en Tunisie

Mme Annabi explique que trois-cinquièmes des Membres de l'OIML sont considérés par l'OCDE comme des pays en développement: ceci prouve l'importance du Conseil et de son travail, en particulier dans les domaines de la formation et de l'aide technique. L'intérêt de l'OIML pour les problèmes des pays en développement n'a cessé d'augmenter depuis des années et de nouvelles actions dans le domaine des publications, des séminaires / cours de formation et de l'information doivent être engagées. Mme Annabi effectue ensuite un bref rapport sur les activités des années passées.

Recomposition du Conseil de Développement

Depuis la création du Conseil, il n'était pas très clair de savoir exactement quels pays étaient inscrits. Lors de la réunion de Tunis, 37 pays étaient représentés. Une enquête a établi une liste des pays qui désiraient s'inscrire comme membres du Conseil, mais cette liste n'est absolument pas limitée, et en fait tout pays désirant participer à ses activités peut le faire.

Revitalisation des groupes de travail

Il y a maintenant trois groupes de travail (*Formation, Information et Équipement*), chacun d'entre eux ayant établi des attributions et des programmes de travail pendant l'année passée.

Liaisons externes

Mme Annabi rapporte que ce sujet, qui est de la responsabilité de la Présidente (avec l'aide du BIML) consiste à établir des contacts avec les organisations internationales et régionales appropriées, étant donné que le financement constitue l'un des principaux problèmes rencontrés. Des contacts ont été pris avec ISO DEVCO, ONUDI et la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique; d'autres contacts ont été pris lors de *Métrologie 2000* (mai 2000, La Havane, Cuba).

Réglementation

La révision de OIML D 1 *Loi de métrologie* a commencé cette année et une proposition préliminaire a été préparée en vue d'une action ultérieure par le TC/SC approprié.

Travail des TC et SC

Le Conseil essaiera de participer aux TC/SC qui représentent un intérêt direct pour les pays en développe-

ment. Cette année, il a été représenté aux réunions du TC 3/SC 5 *Évaluation de conformité* et du TC 6 *Produits préemballés*, bien que d'autres TC/SC présentent également un intérêt.

Le site web du Conseil de Développement et les listes d'experts / cours de formation

Le site du Conseil est maintenant opérationnel, accessible par le site principal de l'OIML. Il est prévu en trois langues, l'anglais, le français et l'espagnol. Une liste de quelque cinquante experts (classés par sujet, région et langue parlée) et de quarante cours de formation est maintenant établie et publiée, bien qu'elle soit toujours ouverte aux Membres du CIML pour d'autres propositions. Il est important que ces listes soient toujours mises à jour. La question de la "Validation" des cours de formation est encore à examiner.

M. Magana signale qu'il a aussi donné des informations sur des experts et des cours de formation en métrologie scientifique, et demande si des contacts ont été pris avec le BIPM afin d'examiner les intérêts communs dans ce domaine. M. Athané répond que les deux organisations devraient coopérer pour offrir des services communs aux pays qui développent leur infrastructure métrologique. Il est à souhaiter que le BIPM, qui n'a pas encore d'organisme spécialisé traitant de l'aide au développement, soit maintenant capable de consacrer plus de temps à la coopération avec l'OIML, en particulier dans le domaine de l'aide au développement. Ce sujet sera discuté lors de la prochaine réunion commune du 21 février 2001, et il semble que ce serait une très bonne solution de faire du Conseil un organisme commun au BIPM et à l'OIML.

M. Birch explique que l'évolution des relations entre le Conseil de Développement et les RLMO doit être considérée. L'une de ses principales préoccupations est le faible niveau d'engagement des pays en développement dans l'Organisation, comme cela apparaît dans la faible quantité de réponses aux enquêtes organisées cette année. Il explique qu'il est encourageant que le financement du Conseil de Développement par l'OIML ait augmenté. Souvent, cependant, la participation à des cours de formation a été financée, mais ceci est très spécifique à des individus particuliers. Une autre méthode peut-être plus efficace serait de financer la participation des pays en développement au fonctionnement du Conseil lui-même (et à ses groupes de travail) et aux TC et SC.

M. Imai rapporte qu'un groupe de travail pour les pays en développement a été constitué au sein du Programme de Métrologie de l'Asie-Pacifique (APMP) et que ses relations avec diverses organisations de métrologie internationales et régionales seront examinées.

M. Boudissa confirme la nécessité de bénéficier de l'expérience des pays développés et insiste sur le fait que les activités du Conseil devraient être évaluées en termes de coût et de déroulement.

M. Athané explique que l'une des raisons pour lesquelles l'OIML désire promouvoir la coopération régionale est de rendre possible aux pays non Membres de l'OIML mais qui sont en mesure de se joindre à la coopération régionale, de bénéficier indirectement du travail de l'OIML.

2 Groupes de travail

M. Dunmill rapporte qu'il a été décidé de rétablir la participation pour chacun des groupes de travail.

2.1 WG 1 - Formation

M. Wallerus fait un rapport sur la progression de ce groupe: depuis 1999 le nombre des participants à ce groupe a doublé et atteint environ vingt personnes. Un programme de travail a été proposé, dont le thème le plus important est la révision de OIML D 14 *Formation du personnel de métrologie légale*. Les cours doivent avoir un contenu défini, être d'une durée fixe, et être basés sur des Recommandations OIML ou des Normes ISO. Les institutions de formation doivent avoir des exigences pour l'équipement, le logement, et le personnel. Les enseignants doivent avoir un certain type de qualifications pédagogiques ainsi qu'une expérience professionnelle, et les examens doivent être reconnus par différents pays.

Il indique aussi que le DAM a aussi l'intention de proposer des ateliers pour formateurs, qui, en plus du contenu technique, offriront une formation sur les méthodes et la pratique d'enseignement.

M. Magana dit qu'il a identifié deux sujets principaux dans le travail de ce groupe: la définition du contenu requis des cours de formation, et la qualité de la formation dispensée.

M. Boudissa réalise qu'un financement est nécessaire pour permettre à n'importe quel pays en développement de mettre en place un programme de formation, et que cette question est la plus importante pour permettre au Conseil de Développement de poursuivre son programme de travail. Il signale également qu'il existe souvent un problème de langue au niveau des cours de formation et demande qu'il soit envisagé d'organiser des cours dans plusieurs langues.

M. Kochsiek rapporte que la Commission Européenne a été contactée à plusieurs occasions en vue d'un financement, mais ce sans succès.

2.2 WG 2 - Information

M. Mardin explique que les réponses à un questionnaire du BIML pour lancer le travail de ce groupe, ainsi que son programme de travail, ont été assez décevantes puisque seulement cinq réponses ont été reçues. Cependant, ces réponses seront une bonne base de travail initiale.

M. Birdseye rapporte qu'il a étudié avec M. Laamoumri la question de la reconnaissance d'approbation de modèles, de la certification, etc. au sein de EMLMF. Ils ont découvert que l'échange d'informations entre les autorités métrologiques est l'aspect le plus important dans l'amélioration du fonctionnement du Système de Certificats OIML du point de vue des pays en développement. Les informations sur la certification, la non-conformité, l'identification des équipements, la surveillance du marché, etc. pourraient être rendues disponibles par exemple sur des sites web, et la coordination de ces informations au niveau international pourrait être organisée grâce à ce groupe de travail.

2.3 WG 3 - Équipement

M. Mardin rapporte qu'il a été prévu de développer une classification des équipements et il espère que les pays en développement seront capables de fournir des informations sur leurs besoins à ce sujet. Toute aide permettant de fournir des équipements nécessitera de trouver une source de financement.

3 Rapports des représentants des RLMO

3.1 Forum de Métrologie Légale de l'Asie-Pacifique (APLMF)

M. Birch rapporte que l'APLMF comporte maintenant 25 membres (dont neuf sont des États Membres de l'OIML et neuf des Membres Correspondants), ce qui indique que ces organisations régionales sont complémentaires de l'OIML plus qu'elles ne rivalisent avec l'OIML. Depuis ces dernières années, l'APLMF a fait usage de rapports écrits soumis par des pays avant les réunions afin de repérer les thèmes clés et de surmonter la barrière des langues qui peut se poser lors des réunions; il recommande l'utilisation de ces rapports au Conseil de Développement. Lors de la dernière réunion, ces rapports illustraient l'importance de l'activité législative et le degré de modernisation de la législation en cours dans la région.

3.2 Coopération Européenne du Sud-Est

M. Grkov explique que cette organisation régionale est très récente. Il dit que tous les pays n'ont pas une infrastructure nationale de qualité, concernant la normalisation, la métrologie, l'accréditation et l'évaluation de conformité. Il donne aussi des détails sur un cours de formation sur l'expression des incertitudes, qui inclura à la fois les aspects théoriques et pratiques de ce sujet.

3.3 Coopération en Métrologie dans les pays d'Europe centrale et de l'Est (COOMET)

M. Zhagora indique que la Communauté des États Indépendants (CIS) a conclu plusieurs accords de reconnaissance mutuelle, qui sont très efficaces; chaque année des centaines d'approbations de modèles s'ajoutent aux précédents. Il explique également qu'au sujet de l'harmonisation de la législation en métrologie, il existe une loi type qui pourra être utilisée par les membres de COOMET. Il pense qu'il devrait exister une étroite coopération entre l'OIML et le BIPM afin de permettre l'équivalence des systèmes de mesure nationaux.

3.4 Forum Euro-Méditerranéen de Métrologie Légale (EMLMF)

M. Magana dit que cette coopération émergente n'a pas encore été formalisée par un mémorandum d'entente. Deux réunions se sont tenues: la première à Tunis en 1999 et la deuxième à Londres. Il espère que d'autres pays s'y joindront, en particulier ceux de la région méditerranéenne. Il explique que quatre groupes de travail se sont constitués:

- *La Formation*, qui a étudié les besoins en formation de la région;
- *Les informations mutuelles*, qui espère mettre au point un répertoire régional de métrologie légale;
- *La reconnaissance mutuelle*, qui a tenté de résoudre les problèmes des accords existants et a réfléchi aux accords à venir; et
- *L'équipement et l'aide technique*, qui n'a pas encore commencé à travailler.

3.5 Forum de Métrologie Légale de l'Océan Indien (IOLMF)

M. Birch rapporte qu'un atelier qui s'est réuni en novembre 1998 au Sri Lanka a mis au point un certain

nombre de programmes d'importance régionale, et explique que deux programmes d'intérêt actuel sont concernés par la modernisation et l'harmonisation de la législation de la métrologie légale et par les produits préemballés. Il explique que ce sont des domaines dans lesquels l'établissement de groupes de travail supplémentaires du Conseil de Développement permettrait aux opinions des pays en développement d'être mises en avant sur ces sujets.

3.6 Coopération en Métrologie Légale de la Communauté Sud-Africaine de Développement (SADC MEL)

M. Beard explique que six des 14 membres du SADC MEL ne sont pas membres de l'OIML, mais que le but de l'organisation est que tous ses membres deviennent par la suite membres de l'OIML. La formation est considérée comme priorité régionale, mais il n'existe actuellement aucun cours lié spécifiquement aux Recommandations de l'OIML. Il indique qu'aucun des pays membres de SADC MEL n'est complètement développé et que c'est la raison pour laquelle ces pays ont l'intention de coopérer autant que possible avec le Conseil de Développement.

3.7 Système de Métrologie Inter-Américain (SIM) - Groupe de Travail de Métrologie Légale

M. da Silva rapporte que SIM compte actuellement 34 membres qui sont aussi membres de l'Organisation des États Américains (OAS). Fondée en 1979, SIM se consacre principalement au développement de la métrologie dans ses pays membres, en mettant l'accent sur les pays les moins développés. Elle travaille en coopération avec le BIPM et l'OIML, afin d'améliorer le libre échange et la qualité de la vie dans la région.

En 1997, SIM et l'OIML ont signé un accord de coopération visant à améliorer le développement de la métrologie légale dans les pays américains. Il existe deux groupes de travail de Métrologie Légale: *Lois et réglementations* et le *Contrôle Métrologique*. Lors de la dernière réunion du groupe de travail de métrologie légale en juillet 2000, un groupe de travail sur le contrôle métrologique des instruments de mesure a été constitué afin d'instaurer et d'améliorer la confiance dans les instruments de mesure soumis au contrôle légal utilisés dans le commerce, la santé et la protection de l'environnement, et de minimiser ainsi les barrières techniques au commerce.

3.8 Coopération Européenne en Métrologie Légale (WELMEC)

M. Magana fait état des importants développements intervenus au sein de WELMEC:

- La *Directive Européenne sur les Instruments de Mesure* qui a été proposée a été maintenant publiée par la Commission Européenne et devrait être adoptée d'ici deux à trois ans. Cette Directive s'aligne sur les Recommandations de l'OIML, de telle sorte que les instruments de mesure qui sont conformes à certaines Recommandations OIML pourront être vendus plus facilement sur le marché européen.
- WELMEC fait également un gros travail dans le domaine des préemballages. Un guide pour les conditionneurs qui explique la législation européenne pour le préemballage a été publié. Comme la législation européenne va probablement être modifiée, il est important que les membres de WELMEC soient également actifs dans le travail de l'OIML sur les préemballages, afin que les deux exigences soient harmonisées.
- La surveillance du marché est un sujet également important pour WELMEC, comme il l'est pour les pays en développement, afin que soit assurée la qualité des instruments proposés sur leurs marchés.

4 Propositions pour le programme de travail 2001-2002

M. Dunmill rappelle aux délégués le travail entrepris cette année, en particulier la remise en marche des groupes de travail et la création du site web du Conseil de Développement. Il pense que le programme actuel devrait être maintenu pour l'année à venir afin de permettre aux groupes de travail de poursuivre les programmes qu'ils ont mis au point cette année.

Travail technique

Le Conseil de Développement devrait continuer à participer activement à la révision du D 1 *Loi de métrologie* et à maintenir et augmenter l'intérêt qu'il porte à certains TC et SC importants afin de s'assurer que les intérêts des pays en développement soient pris en compte.

Site web

Celui-ci pourrait être amélioré cette année et on espère qu'une version espagnole sera également disponible. Les informations sur les experts et les cours de formation doivent être régulièrement mises à jour.

Cours de formation

Le Conseil de Développement doit examiner les possibilités d'une "validation" des cours de formation.

Liaisons externes et financement

M. Dunmill explique que des contacts utiles ont été pris l'année dernière, mais que d'autres points du programme de travail ont dû être mis en place avant que le financement d'un projet spécifique puisse être recherché. M. Athané ajoute que sur le sujet des liaisons externes, il serait utile de maintenir des liens étroits avec ISO DEVCO et avec le BIPM.

M. Birch suggère que la mise en place d'un groupe de travail du Conseil de Développement sur la *Législation* permettrait de mettre l'accent sur les points de vue des pays en développement dans le travail de révision du D 1. De même, un groupe de travail sur les *Produits préemballés* permettrait que les avis des pays en développement figurent dans le travail technique dans ce domaine. Il espère que les Présidents ou les co-Présidents de chaque groupe de travail seront choisis parmi des personnes originaires des pays en développement.

M. Yankine dit que le Burkina Faso est déjà largement impliqué dans les activités de l'OMC avec laquelle a été établi un comité consultatif; il pense qu'il est très important pour l'OIML de poursuivre une étroite collaboration avec l'OMC.

5 Informations sur des propositions de projets

5.1 ONUDI - OIML - PTB

M. Kochsiek annonce que le Conseil de la Présidence a décidé de lancer ce projet commun lors de sa réunion en février 2000. Un plan de travail a été élaboré pour les 18 mois à venir et l'ONUDI a récemment indiqué que les fonds étaient maintenant disponibles. Certains pays moins développés d'Afrique ont été contactés et il est prévu que des experts vont commencer à travailler dans ces pays en décembre. Le but du projet est de démontrer que la métrologie légale contribue au revenu de l'État grâce aux taxes et aux redevances prélevées sur le mesurage correct, le maintien de la loyauté commerciale et la protection du consommateur. Les pays choisis ont été sélectionnés en fonction de leur manque d'infrastructure en métrologie légale. L'ONUDI a indiqué également que si ce projet réussit, un financement plus important serait fourni en 2001-2002 pour des projets similaires dans d'autres régions.

6 Informations sur des activités spéciales des Membres

6.1 PTB

M. Kochsiek explique que le PTB travaille pour les pays en développement dans les domaines des services de restructuration, de la formation de base et/ou avancée, la fourniture de matériels et d'équipement, l'accréditation ou la certification. Des informations détaillées sont données dans la Section *Informations*.

7 Autres questions

M. Magana suggère de promouvoir l'utilisation d'Internet parmi les Membres, ce qui économiserait beaucoup d'argent et permettrait ainsi à d'autres pays en développement de participer activement au travail. Le problème est que certains d'entre eux n'ont pas encore l'accès facile à l'Internet. Il pense que le CIML devrait attirer l'attention des gouvernements de ces pays sur ce besoin.

8 Prochaine réunion

La prochaine réunion pourra se tenir en liaison avec la 36^{ème} Réunion du CIML, et durera peut-être une demi-journée, plus au moins une autre demi-journée consacrée à un groupe de travail, ou à plusieurs groupes de travail qui se réuniraient en sessions parallèles. Le programme spécifique dépendrait de l'état de progression des activités des groupes de travail et de la création possible des groupes de travail supplémentaires mentionnés plus haut.

9 Conclusion et clôture de la réunion

En conclusion, M. Faber explique que l'importance du travail du Conseil va en s'accroissant et qu'il espère que l'on trouvera les moyens de récolter des fonds. Il évoque également l'étendue des débats qui ont eu lieu, en particulier sur le sujet de la formation en métrologie légale. Il pense que le Conseil de Développement progresse dans la bonne direction et remercie d'une part Mme Annabi d'avoir présidé la réunion et d'autre part les délégués pour leurs contributions. ■

TABLE RONDE

Reconnaissance mutuelle

ATTILA SZILVÁSSY

TRADUCTION: EDOUARD WEBER

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Faber rappelle aux participants que la Table Ronde ne fait pas réellement partie de la Conférence et leur demande d'exprimer leurs vues, non pas en tant que représentants nationaux mais plutôt qu'en tant qu'experts.

Dr. M. Kochsiek, Président de la Table Ronde, indique que les objectifs consistent à informer les participants sur les activités d'autres organisations dans le domaine de la reconnaissance mutuelle et d'obtenir des données pour le développement de l'accord d'acceptation mutuelle de l'OIML (MAA) et le marquage OIML IQ proposé pour les préemballages.

Présentations de la situation actuelle

Monsieur Vaucher (Suisse) fournit des informations supplémentaires à propos des accords de reconnaissance mutuelle (MRA) de la Convention du Mètre qui est un préalable à d'autres MRA dans le domaine de la métrologie. Comme pour l'accord OIML, il indique que les organismes de réglementation doivent se mettre d'accord pour accepter les résultats d'essais; le MAA doit être aussi simple que possible et il doit revenir aux participants de décider d'utiliser l'accréditation ou l'auto-évaluation.

M. Hayward (UKAS) donne un aperçu de la situation actuelle de l'accréditation de laboratoire ainsi que des informations sur les objectifs du MRA de ILAC, qui ont été préparées sur la base des MRA de deux groupements régionaux (AE et APLAC).

M. Engler (Pays-Bas) donne des informations sur l'expérience des Pays-Bas au niveau des accords bilatéraux sur la reconnaissance des rapports d'essais. Il indique que le NMI encourage la reconnaissance et qu'il n'y a aucun conflit entre les accords bilatéraux du NMI et le MAA de l'OIML. Il ajoute ensuite que le MAA devrait être concentré sur l'acceptation des rapports d'essais et que priorité devrait être donnée à l'accréditation pour preuve de compétence.

Dr. Chappell (USA) fait une présentation détaillée par transparence sur les activités en cours du TC 3/SC 5 pour l'élaboration des documents nécessaires pour le MAA. Dans sa seconde présentation il donne un aperçu sur le Système de Marquage OIML de Quantité Internationale (IQ) d'application volontaire proposé qui est inclus dans le projet de révision de R 87 *Contenu net des préemballages*.

Discussions

M. Magana (France) fait une remarque générale portant sur la nécessité pour les exigences sur l'évaluation de la compétence des laboratoires d'essai de modèles d'être équivalentes à celles appliquées par ILAC (AE et APLAC).

M. Lagauterie (France) attire l'attention sur les ambiguïtés du projet de document MAA de l'OIML: le thème de l'acceptation devrait être "les rapports d'essais associés aux certificats OIML", et non "les évaluations de modèle".

M. Johansen (Danemark) indique que plusieurs points méritent d'être clarifiés dans le récent projet MAA. Il fait part de ses inquiétudes concernant la réelle nécessité de ce document. Il explique que le système de certificats OIML fonctionne bien et qu'il y a déjà un certain nombre de cas d'acceptations volontaires. Pour construire la confiance, il insiste sur le fait que l'accréditation est indispensable.

M. Stoichitou (Roumanie) rappelle aux délégués les conclusions de la Table Ronde sur l'accréditation, tenue à Vancouver en 1996 et indique que seule l'accréditation peut servir de base à la confiance mutuelle et aux accords sur la reconnaissance mutuelle.

M. Birch (Australie) rappelle aux participants la nécessité d'un Système global de mesures. Malheureusement, pour l'instant, il n'y a pas de système international de métrologie légale qui puisse fournir de support au système global. M. Birch indique que l'auto-évaluation telle que proposée par le MAA ne pourrait fournir la transparence et la cohérence nécessaires pour une acceptation internationale.

Dr. Issaev (Russie) rappelle aux participants que l'*auto-déclaration* a déjà été discutée plusieurs fois et acceptée comme une option nécessaire. De plus, il insiste sur la nécessité du MAA de l'OIML ainsi que sur celle de permettre aux pays en développement de participer à l'Accord.

Dr. Bennett (UK) explique qu'un accord doit passer quatre caps: (i) confiance; (ii) transparence; (iii) accessibilité à toutes les parties intéressées; et (iv) bénéfice pour toutes les parties concernées. Le MAA de l'OIML dans sa forme actuelle ne remplit pas ces critères et il y a encore beaucoup à faire pour améliorer sa transparence et son accessibilité.

Concernant la marque IQ/OIML proposée, Dr. Bennett exprime des doutes quant à la possibilité de son acceptation ainsi que son inquiétude pour la charge additionnelle qu'une telle marque peut causer pour des petites entreprises d'emballage.

M. Andersson (USA) indique que les USA sont intéressés par le MAA et appliqueront le système de certificats OIML. Il fait part de l'expérience des USA pour obtenir la confiance mutuelle au niveau national sans accréditation obligatoire. Il attire l'attention sur l'importance de la surveillance du marché et du contrôle régulier de conformité des instruments de mesure en fabrication.

M. Faber (Pays-Bas) précise qu'il croit à la création d'un Système global de mesures. Il pense que le MAA de l'OIML est très important et urgent; il doit être également très précis, complet et transparent, et doit être élaboré étape par étape.

M. Kildal (Norvège) dit que le MRA de la Convention du Mètre se dirige en droite ligne vers le Système global de mesures. Puisque le système de certificats OIML lui-même fonctionne bien, afin d'améliorer le MAA/OIML (si cela s'avère nécessaire), il propose de prendre en considération d'autres documents internationaux et systèmes existants.

Pour résumer les discussions, Dr. Chappell indique qu'il se sent encouragé par toutes les contributions et demande aux participants de lui envoyer leurs commentaires à la fois sur le projet MAA et la marque IQ proposée.

Conclusion des discussions

M. Athané (BIML) formule les conclusions suivantes de la Table Ronde:

Après avoir écouté les rapports au sujet de ce qui se passe dans le domaine des accords de reconnaissance mutuelle au sein du CIPM, ILAC, OMC et aussi au niveau bilatéral, les informations ont circulé lors de la Table Ronde concernant l'état d'avancement du travail des TC 3/SC 5 et du TC 6 de l'OIML. Les points de vue sur ces activités en particulier concernant le TC 3/SC 5 comme exprimé par certains participants diffèrent considérablement et des opinions opposées ont été exprimées en particulier à propos de la nécessité du travail du TC 3/SC 5 et de l'accréditation et de la suffisance de l'autodéclaration. Cependant, il y a un consensus concernant le fait que la reconnaissance mutuelle des résultats d'essais associés aux certificats OIML de conformité ait un objectif indispensable, mais les façons d'y parvenir sont encore à identifier. ■

LONDRES 2000

Réunion des Représentants des RLMO

14 octobre 2000

SETON BENNETT, Chief Executive, NWML et
Membre du CIML pour le Royaume-Uni

TRADUCTION: LAURENCE LICHTIG

La croissance de la régionalisation et l'importance grandissante des groupes économiques régionaux influencent de plus en plus le développement de la métrologie légale. La plupart, sinon la totalité, des membres de l'OIML sont aussi participants des organisations régionales de métrologie légale (RLMO), qui sont reconnues comme des organisations efficaces pour la discussion et la résolution des problèmes régionaux. Les neuf ou dix RLMO existantes ont différents ordres du jour, reflétant les priorités politiques, commerciales et techniques de leurs régions respectives. Ces questions régionales (certaines communes - d'autres spécifiques) intéressent également le reste de l'OIML.

Les représentants de huit RLMO se sont réunis à Londres samedi 14 octobre, après la Conférence de l'OIML et la Réunion du CIML, pour échanger des informations sur leurs activités, pour identifier les thèmes d'intérêt commun, et pour explorer les moyens de travailler ensemble. Les RLMO représentées vont des organisations rodées (WELMEC, COOMET, APLMF) à des organisations nouvelles, voire naissantes (Forum Euro-Méditerranéen et

Coopération Balkanique). En quelques heures de discussion, des similarités et des différences ont été mises en valeur à mesure que chaque représentant faisait un rapport des priorités actuelles.

Une discussion s'est tenue sur l'ampleur du chevauchement de la participation à ces organisations. Bien que dans certains cas le chevauchement soit considérable (par exemple WELMEC et le Forum Euro-Méditerranéen) il est tout à fait clair qu'il y a peu de sujets communs sur les divers ordres du jour, et la réunion conclut qu'il ne serait ni réalisable ni souhaitable de tenter de limiter la participation de chaque pays à une seule RLMO. Un sujet d'intérêt pratiquement universel, cependant, est celui de la reconnaissance mutuelle, qui aurait pu progresser plus facilement dans l'OIML si des accords régionaux avaient été mis en œuvre. La discussion révèle que les espoirs de parvenir à un accord varient, mais le besoin se fait sentir d'une transparence et d'un accès général à un accord quel qu'il soit, avec une plus grande flexibilité pour permettre plus d'un seul accord pour chaque catégorie d'instruments. Les besoins des pays en développement et la possibilité d'inclure des États non membres de l'OIML doit également être considérée.

La relation entre les RLMO et l'OIML est nécessairement informelle, mais le BIML doit jouer le rôle de centre d'information. La discussion sur les projets de Recommandations dans les RLMO susciterait une participation plus large dans la préparation des textes, aidée par la publication prévue de tous les projets sur Internet. M. Athané explique que le BIML prendra la responsabilité d'organiser des réunions futures des représentants des RLMO et ajoutera les réunions régionales dans l'agenda du site web de l'OIML.

Tout le monde est d'accord pour affirmer que la réunion a été précieuse et il est convenu de tenir la prochaine à Moscou en septembre 2001. ■